

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2016**

Canton de

CALUIRE & CUIRE

COMMUNE

DE

CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 1<sup>er</sup> décembre 2016

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 22 novembre 2016

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2016-97

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : M. COUTURIER

OBJET

OPERATION DE  
LOGEMENT SOCIAL PAR  
NEMA LOVE  
17 RUE PASTEUR -  
PARTICIPATION  
FINANCIERE DE LA VILLE

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE (par proc. à M. TOLLET jusqu'à approbation du PV inclus), Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. MANINI, M. COUTURIER, M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND, M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc à Mme CARRET jusqu'au N° 2016-101 inclus), Mme BASDEREFF (par proc. à Mme LACROIX), M. CHAVANE (par proc. à M. THEVENOT), Mme DU GARDIN (par proc. à M. MANINI), Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à Mme MAINAND), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc à Mme MERAND-DELERUE jusqu'au N° 2016-101 inclus), Mme NICAISE (après vote secrétaire de séance), Mme HAMPARSOUMIAN, Mme CARLE (par proc. à Mme ROUCHON), Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ, Mme ROQUES, M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL

Etait absent : /

**PREFECTURE**

**Accusé de réception**

**Reçu le .....**

**Identifiant de l'Acte :**

**069 216900340.....**

**Rapport de : C. TOLLET**

Néma Lové est une société créée en 2001 et constituée en Union d'Economie Sociale (U.E.S.) dédiée à la maîtrise d'ouvrage d'insertion. Elle dispose de l'agrément pour développer l'offre de logement d'insertion sur les territoires des départements du Rhône et de la Loire. Son siège social est implanté à Saint-Etienne.

Cette société est dirigée par un gérant statutairement associé au conseil de surveillance, composé lui-même de sept personnes, dont six au titre des structures sociétaires (dont Action pour l'insertion par le logement (A.L.P.I.L.), Action service logement (A.S.L.), Action soutien logement insertion meublé (A.S.L.I.M.), le Mas...

Pour la période 2016-2019, les prévisions de programmation de nouvelles opérations locatives sociales par ce bailleur font état de 50 logements dans le département du Rhône, et de 54 dans le département de la Loire.

Le projet social proposé sur la commune de Caluire et Cuire se situe au 17 rue Pasteur. Il concerne un appartement de type T2, d'une surface utile de 61,20 m<sup>2</sup>. L'opérateur souhaite monter un projet d'acquisition-amélioration avec un financement de type Prêt Locatif Aidé d'Intégration (P.L.A.i).

Le montage juridique prévoit la cession du bien par son propriétaire à la Société d'Investissements solidaires de la fondation Abbé Pierre (S.O.L.I.F.A.P.). Néma Lové sera bénéficiaire d'un bail à réhabilitation d'une durée de 30 ans.

Le budget prévisionnel du projet est évalué à 91 756,39 € T.T.C. (dont 73 527,50 € de foncier (équivalent loyer capitalisé) et 14 400,75 € de travaux). Afin d'équilibrer l'opération, une subvention communale d'un montant de 2 142 € est sollicitée (soit une base de 35 € / m<sup>2</sup>).

Ce logement sera intégré dans le décompte des logements sociaux au titre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

**- APPROUVE**

le principe de la participation financière de la Ville à l'opération de logement social de type P.L.A.i par Néma Lové, au 17 rue Pasteur,

**- AUTORISE**

Monsieur le Député-Maire à signer la convention de participation financière,

**- DIT**

que la dépense de 2 142 € sera prélevée sur les crédits ouverts au budget de l'année en cours, selon le plan de compte fonction 72 nature 20422.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 1<sup>er</sup> décembre 2016  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET

